



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Dossier suivi par les CARDIE :  
Evelyne GERBERT-GAILLARD  
IA-IPR de mathématiques  
Philippe ROUX  
IEN

Secrétariat :  
Sophie PESEUX  
Sophie.Peseux@ac-besancon.fr  
DOS1  
Téléphone  
03 81 65 47 52

Fax  
03 81 65 49 26

Courriel à  
[evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr](mailto:evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr)  
[philippe.roux@ac-besancon.fr](mailto:philippe.roux@ac-besancon.fr)

10 Rue de la Convention  
25030 BESANÇON cedex

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement des collèges de l'enseignement public,  
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement des lycées généraux, technologiques et professionnels de l'enseignement public,  
Mesdames et messieurs les directeurs des établissements régionaux d'enseignement adapté,  
Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

S/c de madame et messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Besançon, le 17 janvier 2017

Objet : Nouveaux projets innovants et expérimentations

Un nouvel appel à projets pour les expérimentations et les innovations pédagogiques vous est proposé pour la rentrée 2017.

Il est centré sur l'innovation pédagogique et concerne uniquement les nouveaux projets.

Il se déroulera en quatre phases :

- recensement des prévisions de projets avant le 10 mars 2017
- accompagnement éventuel à la conceptualisation et à la formalisation par le PARDIE de mars à mai.
- réception des projets définitifs avant le 15 juin 2017
- expertise des projets par une commission élargie et intercatégorielle début juillet

Afin d'organiser l'aide des équipes à la conception et à la formalisation des projets définitifs, il convient d'adresser au pôle académique recherche, développement, innovation et expérimentation le formulaire joint en annexe par mail avant le 10 mars 2017, à l'adresse suivante :

[ce.pardie@ac-besancon.fr](mailto:ce.pardie@ac-besancon.fr)

Il est important de respecter le format word de ce fichier et de **compléter les espaces grisés**. Les fichiers en PDF ne pourront pas être exploités.

Les projets favoriseront nécessairement la réussite de tous les élèves, en particulier les plus fragiles scolairement et socialement (difficulté scolaire, éducation prioritaire, précarité, grande pauvreté ...). Une attention particulière sera portée aux projets favorisant le continuum sur le cursus scolaire, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du cycle 3. Leur mise en œuvre s'inscrira dans les temps pédagogiques institutionnels.

Les projets retenus début juillet feront l'objet d'une contractualisation entre l'école ou l'établissement et le rectorat. Ils seront accompagnés par le PARDIE.

Vous trouverez également en annexe une présentation de l'innovation et de l'expérimentation dans notre académie.

Je sais pouvoir compter sur votre volonté de contribuer par l'innovation et l'expérimentation pédagogiques à la réussite de tous les élèves.



2/2

Pour le Recteur et par délégation,  
La Secrétaire Générale de l'académie

Marie-laure JEANNIN